

# CHALLENGE DU NORD

## Article 1 – ORGANISATION

Le TEAM BOUT'S et l'A.S.A. du Loiret organisent pour les engagés en endurance tout terrain un CHALLENGE dénommé **CHALLENGE ENDURANCE DU NORD**. Ce dernier porte sur les épreuves suivantes :

- **6 HEURES ENDURANCE TOUT TERRAIN DU SANTERRE**
- **6 HEURES ENDURANCE TOUT TERRAIN DE L'ORLEANAIS**

## Article 2 – ELIGIBILITE

Pour participer au Challenge les concurrents doivent impérativement avoir participé aux deux épreuves. Tout engagé aux deux épreuves ayant fait l'objet d'un déclassement sur l'une des deux courses sera exclu du Challenge.

## Article 3 – CATEGORIES

Un challenge est mis en place sur le classement des T1A, 4X4 et 2 roues motrices.

## Article 4 – ATTRIBUTION DES POINTS

Classement	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>
POINTS	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

## Article 5 – CLASSEMENTS

Le challenge portera sur l'épreuve des 6 heures tout terrain du Santerre des 23 et 24 mai 2015 et celle des 6 heures tout terrain de l'Orléannais des 20 et 21 juin 2015.

En cas d'ex æquo au nombre de points, le meilleur tour chrono des prétendants de la manche des 6 heures de l'Orléannais sera retenu.

## Article 6 – REMISE DES CHALLENGES

La remise des challenges aura lieu le dimanche 21 juin 2015 sur le circuit de la Grémuse à l'issue de la remise des trophées des 6 heures d'endurance tout terrain de l'Orléannais.

**NOUVEAU**

A partir du 31<sup>ème</sup> inscrit sur les deux épreuves, le challenge du nord remboursera une partie de l'engagement soit **400 Euros à trois concurrents** ayant participé aux deux courses et ce par tirage au sort qui aura lieu le dimanche 21 juin.

Et à partir du 41<sup>ème</sup> inscrit sur les deux épreuves, le challenge du nord remboursera une partie de l'engagement soit **400 Euros à six concurrents** ayant participé aux deux courses et ce par tirage au sort.